



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le vendredi 15 juillet 2011
N°046

Eric BESSON, Ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, lancera une étude, réalisée par le cabinet Greenworking, pour dresser un état des lieux de la pratique du télétravail dans les grandes entreprises françaises, identifier les facteurs de succès et valoriser les meilleures pratiques, le :

Mardi 19 juillet 2011 à 14h

*Ministère de l'Industrie - Hôtel des Ministres
139, rue de Bercy - Paris 12^{ème}*

Les technologies numériques bouleversent aujourd'hui nos modes de vie et notre manière de travailler. Elles ouvrent des opportunités inédites à l'essor du télétravail. Dans de nombreux domaines, le télétravail présente des avantages importants : amélioration des conditions de travail des salariés, gain de productivité et de compétitivité, diminution de la consommation d'énergie et du coût des transports, réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Plusieurs accords d'entreprise ont été conclus sur le télétravail ces dernières années. L'État a lui-même ouvert la voie à travers une expérimentation en cours dans les administrations centrales des ministères économiques et financiers.

Il n'existe toutefois pas encore à ce jour d'étude fiable et actualisée décrivant la pratique du télétravail dans les grandes entreprises françaises.

Accréditations

Par téléphone : 01 53 18 33 80

Contacts presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13